



# Le TriviCourtois

n°29 Le journal municipal de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes - Novembre 2024



## LE MOT DES ÉLUS

*L'année olympique touche à sa fin. Nous avons pu apprécier à quel point la France sportive a du cœur, comment elle peut nous inspirer et nous aider à franchir les obstacles qui peuvent se dresser devant nous.*

*La pratique du sport est un facteur essentiel pour l'insertion et le respect de tous les citoyens les uns envers les autres, vous avez d'ailleurs l'embaras du choix pour vous adonner à diverses disciplines. Nous vous invitons à vous rendre sur le site de la mairie pour les découvrir.*

*Nombreuses sont également les associations culturelles et ludiques qui pourraient vous séduire. Nous vous en parlons depuis un certain temps, certains projets prévus vont pouvoir être concrétisés, nous l'espérons, dans l'année nouvelle qui arrive à grands pas. Certaines lenteurs administratives ont pu en ralentir la marche mais soyez convaincus que nous ne lâchons rien !*

*L'embellissement d'une partie du village pour les fêtes de fin d'année sera placé sous le thème d'un conte bien connu de tous.*

*Toute l'équipe municipale vous souhaite par avance une très belle fin d'année.*



## LE MOT DU MAIRE

Après des élections européennes puis législatives inattendues, notre pays se révèle divisé et notre société fracturée dans un climat national où l'invective et le rejet sont tristement attisés. Dans cette vie politique qui en manque tant, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité qui tranche avec cette tentation du déchirement. Elle est garante de la continuité du service public, pour tous et partout sur le territoire. La commune restera et doit rester la cellule administrative de proximité où chacun doit avoir sa place.

Cette qualité de vie passe par le maintien de nombreux services à la population et aussi par la lutte contre les incivilités de toutes sortes : décharges sauvages, pollution de la rue, mais aussi contre l'incivilité de certains automobilistes qui n'hésitent pas à prendre les rues de notre village en sens interdit au risque de blesser les autres usagers.

Plus que jamais, la commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés. Comme le clamait Victor Hugo, « c'est par la fraternité qu'on sauve la liberté ».

Je reste un maire heureux de voir localement le bénévolat agir pour faire vivre notre village, nos acteurs économiques et agricoles travailler et façonner notre territoire, nos enseignants, agents publics, autorités civiles et militaires incarner le service public, nos élus municipaux se mobiliser pour moderniser notre commune et tous ensemble donner sens à la République.

Que chacune et chacun soit remercié pour son œuvre. Nos associations vont se démener pour nous distraire et nous faire oublier, le temps d'une animation, d'une manifestation sportive, d'un quine loto... les journées sombres de l'hiver. Quelques-unes se sont groupées pour organiser une manifestation festive lors du Téléthon de fin novembre. Réservez un bon accueil à toutes ces actions qui mettent en valeur le travail des bénévoles, les temps collectifs sont précieux. Votre conseil municipal et votre maire travaillent jour après jour pour obtenir l'ensemble des subventions utiles à nos investissements. Les défis et les chantiers qui nous attendent sont encore nombreux mais nous les abordons avec enthousiasme et le sentiment d'être utiles à la collectivité. Nous allons mettre en place au début de l'année, un conseil municipal enfants qui participera à sa manière à la vie de la commune. Ces premiers pas dans la vie citoyenne seront, un terreau qui donnera plus tard racine à l'engagement de nos enfants pour la vie collective et le respect des autres. Nous allons installer à la mi-décembre les illuminations afin de garder l'esprit de Noël. Elles seront en place jusqu'au week-end des vœux du maire qui auront lieu le 4 janvier.

Je vous souhaite de belles et joyeuses fêtes de fin d'année.

Yves BERNARD

## TRAVAUX DE VOIRIE

Des reprises de voirie ont été faites route de Sonville, de la Croix Blanche, de Crocu. Une réparation a été faite route du Tremblay. Les trous ont été bouchés sur toutes les voies de la commune avec 5 tonnes de « pointe à temps », une technique qui répare la chaussée ponctuellement. Il s'agit d'appliquer un bitume chaud liquide que l'on recouvre de gravillons pour boucher « nids de poules » et fissures, permettant de combler les dégradations subies par la chaussée. La rue du Stade et la de Roujus, du rond-point de La Servette à la déchèterie ont été particulièrement traitées. C'est l'entreprise SOCAFL qui est intervenue pour un montant de 16 593,60 € TTC. Des marquages au sol ont été refaits. Ces peintures sont moins résistantes que par le passé et nous obligent à les refaire régulièrement. La société ASR a effectué ce travail pour 7994,88 € ainsi que la pose des bordures rue Docteur Perret et des plots lumineux solaires route de bourg. Le coût total est de 1 536 € TTC.



## INAUGURATION DES COURTS COUVERTS DE TENNIS

Cette inauguration a eu lieu le 21 septembre en présence de la secrétaire générale de la Préfecture, Mme Virginie GUERIN-ROBINET, sous-préfète de l'arrondissement de Bourg-en-Bresse, de Mr Jean-François DEBAT, Président de Grand Bourg Agglomération, de Mr BERNARD Yves, maire de Saint-Trivier-de-Courtes, de Mr Alexandre BONNEAU, Président du TCI Haute-Bresse et de plusieurs personnalités.

Initié par la commune et financé par Grand Bourg Agglomération, cette réalisation, situés rue du Stade, va permettre au club de tennis de faire face à une forte hausse de licenciés et de libérer des créneaux d'occupation du gymnase aujourd'hui saturé. Ce bâtiment, exemplaire en terme environnemental, a été complété par l'installation de panneaux photovoltaïques, 500 m<sup>2</sup> sur tout un pan de toit, en partenariat avec Bresse Energies Citoyennes. Avec 36 kilowatts crêtes, c'est le plus gros projet réalisé par le collectif de citoyens. Le budget total de 1,1 million d'euros financé par l'agglomération et subventionné par les partenaires suivants :

- ▶ mise à disposition du terrain de 4 000 m<sup>2</sup> par la commune,
- ▶ la Fédération française de Tennis pour 52 000 €,
- ▶ Le Département de l'Ain pour 135 000 €,
- ▶ l'Etat pour 190 000 € dans le cadre du DSIL.

## ESPACE COLUMBARIUM ET CIMETIÈRE

L'entreprise SOCAFL est intervenue sur le site du columbarium car il n'était pas adapté pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite.

Le gravier existant a été enlevé, le terrain redressé et un revêtement bi couche étalé. Les incinérations devenant de plus en plus nombreuses, en 2025 nous devons acheter de nouvelles colonnes cinéraires. L'espace columbarium étant presque rempli, nous avons fait agrandir le terrain qui permettra de poser les nouveaux monuments sans que les colonnes soient trop rapprochées et pour continuer l'alignement de cavurnes. Le coût de ces travaux se monte à 13 368,00 € TTC.

L'entreprise RYON a taillé la haie tout autour du cimetière. Près du columbarium, elle a remplacé les cyprès qui étaient secs. Pour les travaux de l'entreprise RYON, il en a coûté 1 440 € TTC.



# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

30  
ANNÉES  
D'EXISTANCE



Pendant tout ce temps, de nombreuses personnes ont, avec Madeleine GOUILLOUX, animé les permanences : Colette BORJON, Elise PERRIN, Dominique OURMIERES, Simone MAZUY, Marie Noëlle REYMOND RIMONDI, Simone PACQUELET, Mme PAUL, Sonia GUYON, Joëlle BERNARD, Michelle SELVA, Emmanuelle DURY, Janine GONOD, Lucienne BOCQUIN, durant les mandats de François PITTNER, Jean-Paul CHEVALIER, Michel BRUNET, Yves BERNARD.

Actuellement, Madeleine, Elise et Lucienne font vivre la bibliothèque qui reçoit les scolaires chaque semaine, la petite enfance quelques fois et intervient à l'EHPAD trois fois par an. Elles gèrent aussi un dépôt de livres à la Résidence Autonomie et à Ages & Vie. En juin, un jeu sur le thème des sports a été proposé aux scolaires et les objets exposés ont décoré le local jusqu'à la fin des jeux paralympiques. Cet été, 41 nouveaux romans ont pris place sur les présentoirs et 50 ouvrages Jeunesse attendent les enfants [BD, mangas, albums, romans...].

## CHANGEMENT DE FONCTIONNEMENT

Pour faciliter à tous l'accès à la Bibliothèque municipale, se trouvant au 1<sup>er</sup> étage de la mairie, de nouveaux horaires et jours d'ouverture sont mis en place à partir du premier janvier :

- ▶ le mardi de 9 h à 11 h
- ▶ le jeudi de 15 h 30 à 17 h 30
- ▶ le samedi de 9 h à 11 h

De nouvelles cartes seront disponibles pour les lecteurs déjà inscrits. Inscription et prêts gratuits. Pendant les vacances scolaires, ouverture le mardi et le samedi seulement. La bibliothèque fermera la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> semaine en août.



**Vous pouvez retrouver tous les renseignements et suivre l'actualité sur :**

- ▶ le site officiel de la mairie [www.sainttrivierdecourtes.fr](http://www.sainttrivierdecourtes.fr),
- ▶ le panneau d'affichage électronique au rond-point de La Grenouille,
- ▶ le PanneauPocket,
- ▶ la page Facebook de la bibliothèque Bibliothèque.

**Contact :** Mme Madeleine GOUILLOUX au 04 74 30 70 97.

# BIEN VIVRE ENSEMBLE

*Nous vous rappelons quelques règles et obligations pour vivre en bonne entente dans notre commune.*

- ▶ Ne **pas polluer la rue** avec des papiers, canettes, mégots de cigarettes...
- ▶ **Ramasser les déjections** de son animal. Des canisites et des poubelles avec sacs sont à disposition à plusieurs endroits de la commune.
- ▶ **Enlever les conteneurs poubelles** du domaine public dès que le véhicule de collecte est passé
- ▶ **Tailler les haies** à 1,60 m de hauteur en bordure de voirie et à 1,00 m de hauteur aux carrefours. Elles ne doivent pas dépasser sur les trottoirs.
- ▶ **Elaguer les haies** bordant les prés le long de la voirie. Ce sont les propriétaires des terrains qui doivent veiller à ce que ces haies ne dépassent pas sur le domaine public. Des haies débordantes nuisent à la visibilité des automobilistes et gênent pour le curage des fossés. Fossés non curés, inondation assurée.
- ▶ Ne **pas laisser ses animaux divaguer** sur le domaine public ni chez les voisins...
- ▶ **Interdiction** de faire des **dépôts sauvages** d'ordures, gravats...
- ▶ Respecter la **limitation de vitesse** à 50 km/h maximum sur tout le territoire communal.
- ▶ **Respecter le « Stationnement minute »**, ils sont étés créés pour permettre un stationnement facile afin de faire ses achats chez les commerçants de proximité. Ce ne sont pas des emplacements de longue durée où l'on peut laisser son véhicule toute la nuit.
- ▶ **Nettoyer la route** si vous avez laissé des mottes de terre sur celle-ci à la suite de travaux dans des terrains boueux [risques de dérapages et vous seriez responsables en cas d'accident].

- ▶ **Respecter l'interdiction faite aux véhicules lourds, y compris les tracteurs agricoles, de plus de 7,5 T de traverser le centre-ville et les rues adjacentes, même si vous êtes riverains.**

Les pavés de la Grande Rue sont en grande partie descellés à cause de véhicules lourds qui traversent Saint-Trivier malgré l'interdiction. Cela a coûté 20 000 € de réparation il y a 5 ans et aujourd'hui cette somme ne suffira pas pour remettre la rue en état. Les réparations sont prévues pour 2025 et la facture risque d'être lourde. Grâce à la vidéo protection, nous savons qui ne respecte pas l'interdiction et dorénavant nous verbaliserons.

Nous constatons une recrudescence de dépôts d'ordures à l'emplacement des Points d'Apports des emballages en verre. La loi nous autorise à installer des caméras près de ces P.A.V, ce qui sera fait prochainement.

Une délibération a été prise en conseil municipal pour faire payer le temps passé par nos agents techniques pour ramasser ces ordures, les trier et les amener en déchèterie. Dorénavant, il en coûtera 200 € aux contrevenants en plus de ce que prévoit la loi dans le Code de l'Environnement. Ces règles ne sont pas des contraintes mais une façon d'être des citoyens responsables. Nous vous remercions pour votre compréhension.



## POLLUTION DE LA RUE

Devant la recrudescence de déchets jetés dans la rue (canettes, bouteilles, papiers, mégots, déjections...), le maire a pris un arrêté le 14 août 2024 interdisant la pollution de la rue. Vous pouvez consulter cet arrêté sur le site officiel de la commune en cliquant sur Mairie > Règlements puis Arrêtés. Mr le maire, l'Agent de Surveillance de Voie Publique et la gendarmerie sont habilités pour dresser Procès Verbal.

**Aidez-nous à garder notre commune propre.**



## FOCUS SUR...

### DON POUR L'ÉGLISE

Une des dernières volontés de Mr Gilbert BERTHET était qu'une quête soit faite afin de recueillir une somme pour participer à la reconstruction du clocher de notre église, Notre Dame de Consolation, détruit par un incendie le premier mars 2020. La somme de 188 € a été recueillie.

**Nous remercions la famille de Mr BERTHET pour nous avoir transmis ce don.**

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations s'est tenu le 8 septembre dans la salle des fêtes. 18 associations étaient présentes. L'Association Française contre les myopathies, qui organise le Téléthon chaque année, s'était jointe à cette matinée afin de voir avec les associations présentes, la possibilité d'organiser des animations lors du Téléthon qui aura lieu le 29 et le 30 novembre. Plusieurs associations ont décidé de participer à cette manifestation. Un nombreux public a visité les stands associatifs.

Le verre de l'amitié, offert par la mairie, a clôturé cette sympathique matinée.



### BRIOCHES DE L'ADAPEI

Le dimanche 20 octobre, la municipalité a proposé, à la vente, comme chaque année, les brioches au profit de l'ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés). Les 150 brioches préparées par la boulangerie locale ont toutes été vendues. Il y avait un point de vente sur le marché, avec

une buvette tenue par des adjoints et conseillers municipaux et un point de vente dans le hall d'accès d'Intermarché, point de vente tenu par un adjoint et une conseillère municipale. Des résidents de l'établissement ADAPEI de Vernoux étaient présents sur les deux points de vente. La somme de 727,47 € a été reversée à l'ADAPEI. Nous remercions les acheteurs, les bénévoles, la boulangerie pour avoir confectionné ces bonnes brioches et la direction d'INTERMARCHÉ pour avoir autorisé le point de vente dans son magasin.

### NATURALISATION FRANÇAISE

Dans le cadre de la procédure de naturalisation française, une habitante de notre commune, Mme BOULMANI, épouse YOUNES Najat, a reçu des mains de la Sous-Préfète, Mme Virginie GUERIN-ROBINET, l'acte de naturalisation française et un livret souvenir de la cérémonie.

Ce moment était important et solennel, car il marquait le choix de rejoindre la communauté nationale et la reconnaissance par la République du droit et de la capacité à être Français.

Cette cérémonie de naturalisation s'est déroulée dans les grands salons de la Préfecture de l'Ain à Bourg-en-Bresse, jeudi 18 juillet.

Après la Marseillaise et la diffusion d'un film « Devenir Français », évoquant la constitution de 1958, le fonctionnement de l'Assemblée Nationale et du Sénat, ou encore les principes de la laïcité, un vin d'honneur a été servi dans les jardins de la Préfecture.

Nous adressons toutes nos félicitations à Mme YOUNES.

À VOTRE SERVICE ☞

# TÉLÉTHON

*Une animation pour le Téléthon aura lieu le 30 novembre de 14h à 20h.*



Ce sont treize associations de la commune, le Comité des fêtes, le Tennis Club, l'Amicale des Pompiers, le Basket Club, les Amis de La Fanny, l'Amicale des Donneurs de Sang, le FC Bresse Nord, la Croix-Rouge, l'ACCL, le Sou des Ecoles, le Chœur Bressan, la Boxe et Trividanse qui ont décidé d'organiser à l'Espace Carronnière, des animations et un défi, afin de récolter des dons pour la recherche contre les maladies génétiques neuromusculaires [myopathies, myotonie de Steinert]

essentiellement, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares. L'argent est également utilisé pour aider et accompagner les malades. Contrairement aux idées reçues, le Téléthon, contraction de deux mots [télévision et marathon] ne concerne pas que la myopathie. Les dons récoltés sont aussi utilisés pour tenter de guérir certaines maladies génétiques, la mucoviscidose, la maladie d'Alzheimer, le diabète ou le cancer.

Vous aurez la possibilité de participer à des animations proposées par les associations et aussi faire des dons. Cela fait plusieurs années qu'un tel événement n'avait pas eu lieu à Saint-Trivier-de-Courtes. Nous remercions ces associations pour leur engagement dans cette lutte contre les maladies rares.

**VENEZ NOMBREUX APPORTER VOTRE SOUTIEN ET VOS DONNS.**

ÇA S'EST PASSÉ...

# LA FÊTE DU VINCUIIT

*Depuis 51 ans, la fête du Vincuit a lieu le premier dimanche d'octobre.*

Après 2 années de travaux l'évènement était de retour à la ferme de la Forêt à Courtes. Cette manifestation a été créée par le syndicat d'initiative, puis Grand Bourg Agglomération a pris le relais. Depuis 2021, elle est organisée par l'association Avenir et Tradition en Bresse [ATB].

Vendredi 4 octobre, **300 bénévoles ont « plumé » deux tonnes de poires et de pommes.** Les fruits ont été cuits dans 4 chaudrons en cuivre pendant au moins 20 heures. Une soixantaine de volontaires **se sont relayés toutes les 3 heures jour et nuit pour « vanler ».**

Dimanche 6 octobre, le public est venu nombreux redécouvrir cette tradition bressane mise en pot. Sur place on trouvait également : le groupe folklorique de Romenay, un marché, une exposition de matériel agricole d'époque, une exposition d'art local du trio Terr'Art et, bien sûr, une buvette et des gaufres bressanes.



# ZOOM

# L'USINE MATAIR

**Fabricant d'étuves industrielles électriques sur-mesure installé à Saint-Trivier-de-Courtes, MATAIR connaît une croissance soutenue de son activité depuis quelques années. L'extension de l'atelier et des bureaux réalisée récemment ouvre de nouvelles perspectives.**

MATAIR conçoit et fabrique des étuves industrielles électriques sur-mesure à destination de tous les secteurs de l'industrie (métallurgie, caoutchouc, plastique, aéronautique, automobile, énergie, transport, ...) mais aussi une gamme pour le secteur du soudage particulièrement utilisée dans le nucléaire.

MATAIR s'adresse également aux professionnels de l'orthopédie, pour le thermoformage.

## **Des capacités de conception et de fabrication très étendues**

MATAIR a la capacité de réaliser des étuves de petite taille, d'une capacité de 1 litre par exemple comme celle destinée à une boîte à gants pour le CEA, jusqu'à des modèles de plusieurs dizaines de m<sup>3</sup>.

La conception, tant mécanique qu'électrique, est réalisée en interne avec un bureau d'études qui bénéficie d'un savoir-faire unique.

La fabrication est également réalisée de A à Z dans les ateliers de Saint-Trivier : formage des tôles, soudage, isolation, peinture, assemblage, fabrication et intégration du coffret

de régulation. Toutes ces opérations s'enchaînent avant les essais de bon fonctionnement indispensables avant toute expédition.

MATAIR propose également des pièces détachées et des prestations de maintenance chez ses clients.

## **Un attachement au territoire historique**

MATAIR privilégie les partenariats de proximité. Les fournisseurs sont choisis préférentiellement dans le département de l'Ain ou dans la région Auvergne Rhône-Alpes.

MATAIR est labellisé Origin'Ain et fait partie depuis plus de 10 ans du réseau MECABOURG.

Dans cette entreprise à taille humaine, Hervé KOWALSKA, son président, croit fermement en l'apprentissage, deux jeunes apprentis locaux sont d'ailleurs formés en ce moment.

« La coopération entre le monde rural et l'industrie favorise un développement harmonieux et durable garantissant que les villages restent des lieux attractifs pour les générations futures » ajoute M. KOWALKA.



## **L'INNOVATION COMME INSPIRATION**

*Depuis toujours, MATAIR est portée par l'innovation. Grâce au travail de son département recherche et développement, MATAIR a déposé son 15ème brevet en 2023 et le dépôt d'un nouveau brevet est planifié d'ici la fin de l'année. La valorisation des brevets est un vecteur de développement stratégique de la société.*

## **Agrandissement de l'atelier et des bureaux**

Afin de mieux répondre aux besoins de ses clients, un projet d'extension des capacités de production et des bureaux a été initié il y a moins d'un an. Aujourd'hui, les collaborateurs peuvent bénéficier d'une nouvelle extension de l'atelier avec une hauteur sous plafond de 10 m et de nouveaux bureaux. La phase de rénovation des bureaux existants vient de débuter. Avec des nouveaux moyens de production et en particulier un pont roulant de 8 T et une cabine de peinture de 200 m<sup>3</sup>, MATAIR accède à des marchés d'équipements de grandes dimensions. Pour accompagner son développement, l'entreprise va également intégrer dans les semaines à venir, un chargé d'affaires dédié au secteur industriel dans le but de développer sa clientèle.

## **UNE CLIENTÈLE HISTORIQUE DE GRANDS COMPTES**

La société fondée en 1975 et installée depuis 1981 à Saint-Trivier-de-Courtes a livré plus de 6 000 étuves depuis sa création, auprès d'une clientèle diversifiée répartie sur tout le territoire français et dans les pays d'Europe limitrophes. Elle travaille régulièrement avec des clients comme Michelin, pour son site de Clermont-Ferrand ainsi que pour ses filiales en Europe (Portugal, Espagne), ArcelorMittal, Alstom, Framatome, Naval Group ou encore Proteor.

ÇA S'EST PASSÉ...

# MME BESSONNARD A FÊTÉ SES 100 ANS

La maison de retraite « Docteur Perret » à Saint-Trivier-de-Courtes a fêté sa centenaire le 26 septembre. Francine BESSONNARD était entourée de sa famille, du personnel de l'EHPAD et du maire qui lui a offert un bouquet au nom de la commune.

Née en 1924, elle est la cadette d'une famille de 7 enfants. Ayant perdu son papa alors qu'elle n'avait que 10 ans, elle a aidé sa maman à la ferme. Elle se marie en 1948 et s'installe avec son mari à Lescheroux. Elle participe au développement de l'entreprise de maçonnerie avant de rejoindre Saint-Julien-sur-Reyssouze en 1968 où elle réside jusqu'en 2021. Francine a eu le bonheur d'avoir 3 enfants, 5 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Elle est passionnée de tricot, mots croisés, Scrabble, lecture, chansons. Elle a une très bonne mémoire et



lors de cette petite fête en son honneur, elle a poussé la chansonnette et raconté une fable de Jean de La Fontaine. Nous lui souhaitons une bonne santé et lui donnons rendez-vous en 2025 pour souffler ses 101 bougies.



POUR NOUS SUIVRE  
[www.saint-trivier-de-courtes.fr](http://www.saint-trivier-de-courtes.fr)

